

Publié le 16 octobre 2019

La Banque Postale renouvelle son engagement aux côtés des Epl

A l'occasion du Congrès et du Salon des Epl de Strasbourg, La Banque Postale et la Fédération des Epl ont renouvelé leur convention de partenariat en faveur du financement et de l'accompagnement des projets portés par les collectivités et leurs outils.



Célia Doublet, Directrice du marché Secteur public local, était aux côtés de **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Epl, pour signer le renouvellement du partenariat de confiance tissé entre nos deux organisations pour l'année 2020.

Le partenariat établi entre La Banque Postale et la Fédération des Epl est le résultat d'un dialogue instauré depuis près de 10 ans, afin d'anticiper le développement du financement des Entreprises publiques locales par La Banque Postale, et qui marque le début d'un investissement fort dans le soutien à l'économie mixte et le dialogue avec la FedEpl. Le ciment de ce dialogue se retrouve dans l'ADN partagé et les valeurs communes parmi lesquelles : la qualité du service public, la priorité donnée au long terme, l'esprit d'entreprise et l'enracinement territorial.

Cet enracinement territorial est consubstantiel à la vocation et aux missions de La Banque Postale. A ce titre, en plus d'être un partenaire incontournable de la Fédération nationale depuis plusieurs années, La Banque Postale s'implique également durablement auprès des Fédérations régionales. Depuis le démarrage de ce partenariat en 2013, les Epl ont été sensibles à la volonté de La Banque Postale de se positionner aussi rapidement sur le marché du crédit aux Epl.

Le mouvement des Epl poursuit sa progression avec près de 60 nouvelles entreprises créées en 2018, évolution qui s'accompagne d'un redéploiement permanent des Epl déjà existantes. Avec maintenant plus de 1 300 entreprises, dont 900 Sem, près de 400 Spl et déjà une trentaine de SemOp actives où sur le point de voir le jour, le mouvement des Epl contribue indiscutablement à la modernisation et à la diversification de l'action publique locale.

A ce titre, les Epl gagnent des parts de marché dans de nombreux secteurs, à l'image du logement,

du tourisme, de la culture et des loisirs, et dans des domaines particulièrement dynamiques et innovants. Le développement des Epl d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables est à cet égard particulièrement parlant. Ce développement nécessite des investissements, et la Fédération des Epl se réjouit de pouvoir compter sur La Banque Postale pour accompagner ces évolutions.

Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Epl, a également souligné le fait que « *notre Fédération suit également avec attention le déploiement des Epl de services à la personne, qui constituent un champ de développement au service de la cohésion des territoires et de la solidarité au plus près des besoins de nos concitoyens. A ce titre, c'est avec beaucoup d'intérêt que le mouvement à suivi la création de la société « XL Autonomie » au sein de la famille des SemOp, fruit d'un partenariat entre le Groupe La Poste et le Conseil Départemental des Landes, pour l'accompagnement à domicile des séniors* ».